



Fiche signalétique



Dissolvant pour polish longue durée pour sols plastiques

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 150100164
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 2.02
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 9-5-2011.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 9-5-2011.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Nettoyant.		

 **En cas d'urgence** : Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
L'eau	7732-18-5	75 - 100	Non disponible.
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	5 - 15	Non disponible.
Triphosphate de soude	7758-29-4	1 - 5	Non disponible.
alcools, C9-C11, ethoxyles	68439-46-3	1 - 5	Non disponible.
Phosphate dibasique de sodium anhydre	7558-79-4	1 - 5	Non disponible.
Préservatif.		0 - 0.05	Non disponible.
Styrène	100-42-5	<0.1	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences :

Aucun danger particulier.

Ne pas ingérer. Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver hors de la portée des enfants.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux :

Peau : Peut causer l'irritation.

Inhalation : Peut causer l'irritation.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer l'irritation.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Non disponible.
EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.
EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : L'exposition répétée à un produit hautement toxique peut entraîner une détérioration générale de l'état de santé due à une accumulation dans un ou plusieurs des organes humains.

Suite à la page suivante

Signes/symptômes de surexposition : Non disponible.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Note au médecin traitant** : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Peut être combustible à haute température.
- Température d'auto-inflammation** : Plus basse valeur connue: 204.45 à 227.75°C (400 à 441.9°F) (2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol).
- Point d'éclair** : Coupe fermée: Supérieur à 93.3°C (200°F). (Pensky-Martens.)
- Limites d'inflammabilité** : Non disponible.
- Produits de la combustion** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂), oxydes d'azote (NO, NO₂ etc.), phosphates. Quelques oxydes métalliques.
- Risques d'incendie en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Risques d'explosion en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Aucun danger particulier.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Aucune remarque additionnelle.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement accidentel minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit avec une pelle et le placer dans un récipient à fermeture hermétique imperméable à l'eau en vue de l'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Laver abondamment après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver hors de la portée des enfants.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : Aucune ventilation particulière requise.

Protection individuelle

- Yeux** : lunettes anti-éclaboussures
- Peau** : blouse de laboratoire (sarrau)
- Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
- Mains** : Gants.
- Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



- Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique et Apparence** : Liquide.
- Couleur** : Blanc.
- Odeur** : Inodore.
- pH** : 8.9 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basique.]
- Densité relative** : 1.025 g/cm³ (20°C / 68°F)
- Viscosité** : Non disponible.
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude, méthanol, éther diéthylique, acétone.
- Point d'éclair** : Coupe fermée: Supérieur à 93.3°C (200°F). (Pensky-Martens.)
- Caractéristiques d'explosivité** : Non disponible.
- Propriétés oxydantes** : Non applicable
- Remarques physico-chimiques** : Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Le produit est stable.
- Conditions d'instabilité** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
- Incompatibilité avec différentes substances** : Réactif avec les acides.
- Produits de décomposition dangereux** : oxydes de carbone (CO, CO₂)
- Polymérisation Dangereuse** : Ne se produira pas.

Suite à la page suivante

Section 11. Information toxicologique

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	DL50	5660 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	2200 mg/kg	Orale	Lapin
	DL50	2400 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	2700 mg/kg	Cutané	Lapin
alcools, C9-C11, ethoxyles	DL50	>2000 mg/kg	Orale	Rat
	CL50	>5 mg/l (0.25 heure(s))	Inhalation	Rat
Phosphate dibasique de sodium anhydre	DL50	12900 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>7940 mg/kg	Cutané	Lapin
Triphosphate de soude	DL50	3120 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	3100 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	>4640 mg/kg	Cutané	Lapin
Styrène	DL50	2650 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	316 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	>1500 mg/kg	Orale	Mammifère

Effets chroniques sur les humains : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les muqueuses, peau, yeux.

Autres effets toxiques sur les humains : Non irritant pour la peau. Non irritant pour les yeux. Non irritant pour les poumons.

Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux : Non disponible.

Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains : Non disponible.

Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains : Non disponible.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité au niveau reproductif : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	1300 mg/l
Phosphate dibasique de sodium anhydre	LEUCISCUS IDUS (CL50)	48 heure(s)	>2400 mg/l
Styrène	Selenastrum capricornutum (CE50)	48 heure(s)	0.56 mg/l
	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	4.7 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	4.02 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	10 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	25.05 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	29 mg/l

DBO et DCO : Non disponible.

Biodégradable/OCDE : Partiellement biodégradable

Mobilité : Non disponible.

Produits de dégradation : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau, oxydes d'azote (NO, NO₂ etc.), phosphates. Quelques oxydes métalliques.

Toxicité des produits de biodégradation : Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.

Remarque spéciale sur les produits de biodégradation : Aucune remarque additionnelle.

Suite à la page suivante

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

Répartition des déchets : Non disponible.

Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

DSCL (CEE) : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

Listes internationales :

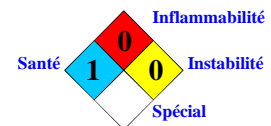
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Aucun danger particulier.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	1
Risques d'incendie	0
Réactivité	0
Protection individuelle	C

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 9-5-2011.

Date d'édition : 9-5-2011.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Suite à la page suivante

Version : 2.02

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.